

BUDGET DE 2010 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2011

11.1 Le budget du Comité scientifique convenu pour 2010 et les prévisions budgétaires pour 2011 sont récapitulés dans le tableau 4. Dans ce tableau, les notes renvoient aux postes budgétaires suivants:

- 1) Préparation et soutien de la réunion annuelle du WG-EMM, vérification, traduction et publication du rapport qui sera annexé au rapport du Comité scientifique, et frais de participation (prix des billets d'avion et indemnités de séjour) du personnel du secrétariat (pour l'intégralité de la réunion).
- 2) Préparation et soutien de la réunion annuelle du WG-SAM, vérification, traduction et publication du rapport qui sera annexé au rapport du Comité scientifique, et frais de participation du personnel du secrétariat. L'établissement des coûts repose ici sur l'hypothèse que la réunion aura lieu conjointement à celle du WG-EMM, ce qui signifie que ceux-ci ne sont pas répartis à parts égales entre les deux réunions.
- 3) Préparation et soutien de la réunion annuelle du WG-FSA, services informatiques et vérification, traduction et publication du rapport en annexe au rapport du Comité scientifique.
- 4) En supposant que le Comité scientifique accepte la recommandation émise par le WG-IMAF de ne se réunir que tous les deux ans, il n'y aura pas de réunion du WG-IMAF en 2010.
- 5) Préparation et soutien de la réunion annuelle du SG-ASAM, vérification, traduction et publication du rapport en annexe au rapport du Comité scientifique, et frais de participation d'un membre du personnel du secrétariat.
- 6) Préparation et soutien de la réunion du TASO *ad hoc*, vérification, traduction et publication du rapport en annexe au rapport du Comité scientifique, et frais de participation du personnel du secrétariat fondés sur l'hypothèse que la réunion aura lieu dans le cadre de celle du WG-FSA.
- 7) Frais de participation des experts invités aux réunions et ateliers des groupes de travail de 2010.
- 8) Estimation des coûts de production d'une affiche couleur plastifiée permettant d'identifier les taxons de VME et présentant les diverses catégories de blessures des raies.

11.2 Le Comité scientifique note que pour que les groupes de travail puissent examiner pleinement les informations fournies aux termes :

- de l'annexe 21-03/A de la mesure de conservation 21-03 « Notification d'intention de participer à une pêcherie d'*Euphausia superba* » ;
- de la mesure de conservation 21-02 « Pêcheries exploratoires » ;

- du formulaire de soumission des évaluations préliminaires de la possibilité que les activités de pêche de fond proposées aient un impact négatif significatif sur les VME, spécifié à l'annexe 22-06/A de la mesure de conservation 22-06 ;

lorsque ces documents ne sont pas soumis en anglais, un financement sera nécessaire pour couvrir la traduction intégrale de ces notifications.

11.3 Le Comité scientifique note par ailleurs que, pour faciliter les discussions d'intersession décrites dans la section 10, davantage de traduction sera nécessaire. Il n'est toutefois pas prévu que cette traduction soit exhaustive et elle serait maintenue au minimum, sans perdre de vue que son objectif est de garantir une participation à part entière aux discussions.

11.4 Le Comité scientifique note que le Fonds spécial pour la science renferme actuellement une somme réservée à la révision partielle du *Manuel de l'observateur scientifique*. Le Comité scientifique décide de reporter cette somme.

11.5 Le Comité scientifique estime que la publication de documents émanant de l'atelier conjoint CCAMLR–CBI devrait être financée par les sommes virées l'année dernière au Fonds spécial pour la science (SC-CAMLR-XXVII, paragraphe 11.3).

11.6 Le Comité scientifique prend note de la discussion sur l'utilisation du Fonds spécial pour les AMP (paragraphe 3.32).

11.7 Le Comité scientifique approuve les dépenses suivantes dans le cadre du budget de 2009 de la Commission :

- i) soutien éditorial pour la production de *CCAMLR Science* ;
- ii) financement du soutien linguistique de *CCAMLR Science* à hauteur de 12 000 AUD ;
- iii) diffusion électronique de *CCAMLR Science* sur le site de la CCAMLR ;
- iv) traduction (d'une autre langue vers l'anglais), au cas par cas, de documents clés soumis par des scientifiques francophones, hispanophones ou russophones aux groupes de travail. Il est estimé qu'environ 10 pages de texte devront peut-être être traduites chaque année ;
- v) frais de participation du président du Comité scientifique et du directeur scientifique à la réunion 2010 du CPE.